

## **Table des matières**

Préambule.....	3
1. PRELEVEMENT DE LA RESSOURCE .....	4
1.1. Origine et production de l'eau.....	4
1.2. Protection de la ressource.....	4
1.3. Indicateurs de prélèvement et de production.....	5
2. INDICATEURS DE DISTRIBUTION .....	5
2.1. Le nombre d'abonnés .....	6
2.2. Les consommations .....	6
2.3. Le rendement du réseau.....	6
2.4. L'indice linéaire de pertes en réseau .....	7
2.5. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux .....	8
3. QUALITE DE L'EAU PRODUITE ET DISTRIBUEE .....	8
3.1. La ressource.....	8
3.2. L'eau produite et distribuée.....	8
4. CONTROLES ET TRAVAUX REALISES EN 2011 .....	9
4.1. Les installations : forages et réservoirs .....	9
4.2. Le réseau .....	9
4.3. Programme contractuel d'investissement.....	10
4.4. Les branchements .....	10
4.5. Les compteurs .....	11
5. LES INDICATEURS « RELATION CLIENTELE ».....	11
6. LE PRIX DE L'EAU.....	12
6.1. Le mode de tarification .....	12
6.2. Détail des composantes de la facture d'eau .....	12
6.3. Facture type 120 m3 .....	12
6.4. Les ventes ou achat d'eau en gros .....	14
6.5. Prestations aux abonnés .....	14
6.6. Accès à l'eau pour tous .....	15
7. LES INDICATEURS FINANCIERS.....	15
7.1. Dépenses relevant d'une garantie pour continuité du service .....	15
7.2. Etat de la dette - CARE .....	15
8. PERSPECTIVES.....	15
8.1. Travaux prévus sur l'exercice 2012 (budget communal).....	15
8.2. Travaux à envisager pour améliorer la qualité du service.....	16
8.3. Lutter contre les fuites des réseaux d'eau .....	16
9. PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE .....	17
9.1. Rappel.....	17
9.2. Contrat Bagnols sur Cèze.....	17

# **EAU POTABLE**

**EXERCICE 2011**

## Préambule

Le présent rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable est établi notamment, en application de la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement.

Il concerne le service public de production et de distribution de l'eau potable, compétence déléguée dans le cadre d'un contrat d'affermage avec la société Véolia-Eau depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Ce contrat établi pour une durée de 12 ans (soit jusqu'au 31/12/2018) comprend :

- les opérations quotidiennes d'exploitation d'un réseau d'adduction en eau potable (AEP),
- Les relations avec les abonnés du service (facturation, réalisation et mise en service des branchements, gestion des réclamations),
- la planification et la réalisation de travaux concessifs dont l'avancement sera précisé ultérieurement dans le présent rapport.

### **LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE L'EAU A BAGNOLS SUR CEZE EN QUELQUES CHIFFRES**

▶ 7 021 abonnés

▶ 5 unités de production d'une capacité totale de 8 600 m<sup>3</sup> par jour

▶ 1 638 186 m<sup>3</sup> d'eau produits et distribués

▶ 4 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 5 500 m<sup>3</sup>

▶ 9 kilomètres de canalisations de refoulement

▶ 125 kilomètres de canalisations de distribution répartis en deux services :

Le bas service correspondant au centre-ville et le haut service correspondant au reste de la ville

# **1. PRELEVEMENT DE LA RESSOURCE**

## **1.1. Origine et production de l'eau**

### **2 captages en activité rive droite de la Cèze**

L'eau provient de la nappe alluviale de la Cèze et est prélevée sur deux captages :

- Le captage des Hamelines avec 4 puits à environ 5 mètres de profondeur a une capacité de production de 6 200 m<sup>3</sup> par jour. L'eau brute produite est de très bonne qualité et ne nécessite comme traitement qu'une chloration préventive.
- Le captage de la Croix de Fer avec un puits également à environ 5 mètres de profondeur a une capacité de production de 2 400 m<sup>3</sup> par jour. L'eau brute produite est de très bonne qualité et ne nécessite comme traitement qu'une chloration préventive.

### **1 captage sur nappe profonde en attente d'autorisation**

Dans le cadre du renforcement et de la diversification de la ressource en eau, deux forages situés sur le site du champ captant de la Croix de Fer, dans une nappe captive de l'aquifère de sable et grès Turonien ont été réalisés à une profondeur d'environ 130 mètres. La capacité de production envisagée pour ces deux nouveaux forages est de 2 400 m<sup>3</sup> par jour.

Aujourd'hui, les études relatives aux autorisations de forage ont été engagées mais la situation administrative des deux ouvrages n'est pas encore régularisée notamment auprès de l'ARS.

## **1.2. Protection de la ressource**

La protection des captages d'eau potable est une obligation légale, faite aux collectivités et à leur délégataire chargés de la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine.

A cet effet, des périmètres de protection immédiats et rapprochés ont été appliqués autour des captages des Hamelines et de la Croix de Fer (Plans en annexe 1) afin d'éviter toute contamination par des pollutions accidentelles ou diffuses. L'indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource du service est de 80%, ce qui signifie qu'un arrêté préfectoral a été pris et que les stipulations prescrites dans cet arrêté ont été réalisées.

Concernant les forages profonds de la Croix de Fer, l'indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource est de 40 %, cet indice correspond à une démarche avancée au niveau du rendu de l'avis de l'hydrogéologue agréé.

### **1.3. Indicateurs de prélèvement et de production**

Pour une population estimée à 18 979 habitants, les prélèvements annuels ont été les suivants :

<b>Origines des prélèvements</b>	<b>Volume en m3 en 2009</b>	<b>Volume en m3 en 2010</b>	<b>Volume en m3 en 2011</b>
<b>Hamelines bas service</b>	171 952	147 669	278 751
<b>Hamelines Haut service</b>	896 677	925 219	1 066 699
<b>Croix de Fer</b>	597 684	531 155	292 736
<b>TOTAUX</b>	<b>1 666 313</b>	<b>1 594 043</b>	<b>1 638 186</b>

Il convient de noter un prélèvement plus important aux Hamelines que les années précédentes et un prélèvement moindre à la Croix de Fer. Ce phénomène s'explique par l'arrêt durant environ 6 mois des forages de la Croix de Fer par mesure préventive de sécurité lors de la présence des gens du voyage à proximité du site (périmètre de protection rapproché).

Par ailleurs, on notera une augmentation de 2,8% des prélèvements entre 2010 et 2011 avec un volume journalier de pointe de 5 500 m3/jour en juillet 2010 et de 5300 m3/jour en août 2011, volumes conformes aux prescriptions de l'arrêté relatif aux capacités de production réglementaire.

## **2. INDICATEURS DE DISTRIBUTION**

L'alimentation en eau potable des abonnés bagnolais se fait grâce à un réseau de 134 826 ml se répartissant entre 9 332 ml de réseau de refoulement (entre les forages et les réservoirs) et 125 494 ml de canalisations de distribution (hors branchements).

La commune est composée de deux services de distributions : le Bas Service qui dessert l'hyper centre de Bagnols sur Cèze et un haut Service qui dessert le reste du territoire communal par l'intermédiaire de trois ouvrages de stockage.

Ainsi, en 2011, 278 751 m3 ont transité dans le Bas Service et 1 359 435 m3 ont transité dans le Haut Service.

Le stockage de cette eau se fait dans différents réservoirs d'une capacité totale de 5 500 m3 avec la répartition suivante :

- 2 500 m3 aux réservoirs de l'Ancyse desservant le Haut Service,
- 850 m3 au réservoir d'équilibre des Bosquets desservant le Haut Service,
- 1 500 m3 au réservoir d'équilibre des Aubians desservant le Haut Service,
- 650 m3 au château d'eau du Mont Cotton desservant le Bas Service.

## 2.1. Le nombre d'abonnés

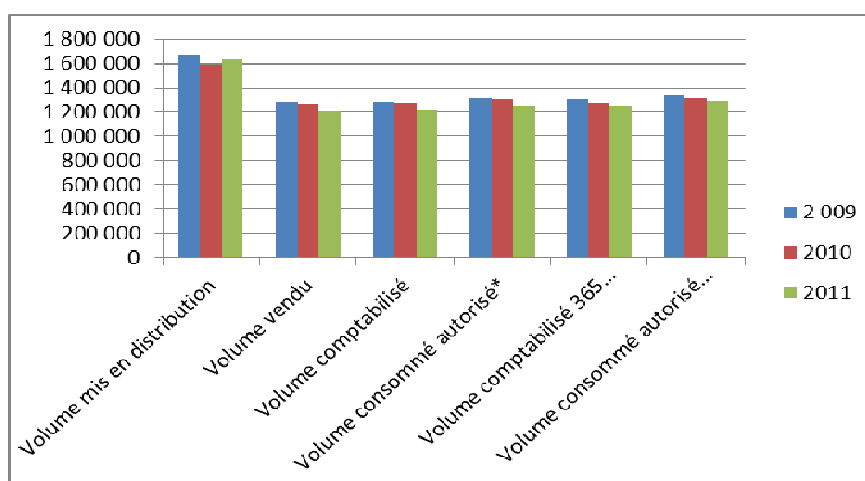
	2009	2010	2011
<b>Nombre abonnés</b>	6 747	6 831	7 021

Une augmentation de 2,8% du nombre d'abonnés est constatée entre 2010 et 2011. Cette augmentation s'explique par des constructions neuves mais également par la mise en place de l'individualisation des contrats de fourniture d'eau dans des immeubles collectifs.

## 2.2. Les consommations

En m3	2009	2010	2011
<b>Volume comptabilisé</b>	1 278 364	1 267 705	1 215 124
<b>Volume de service</b>	38 000	38 000	38 000
<b>Volume consommé autorisé*</b>	1 316 364	1 305 705	1 253 124
<b>Volume consommé autorisé 365 jours</b>	1 341 360	1 309 188	1 287 353

\*Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice) et du volume de service du réseau (purges, vidanges, nettoyage des réservoirs, défense incendie...). Ce volume est ramené à 365 jours par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

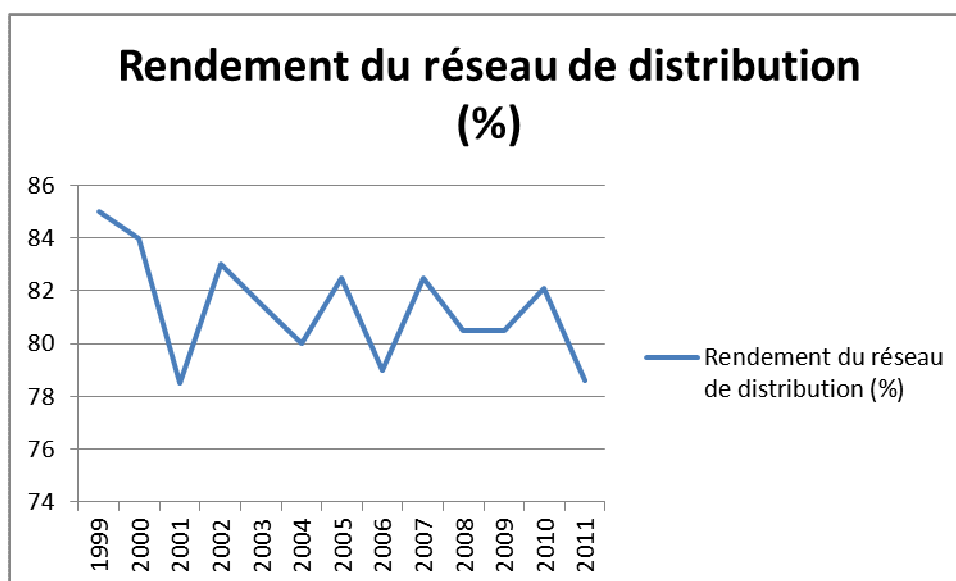


Cette synthèse des flux de volume présentés dans le diagramme ci-dessus montrent un volume de pertes de l'ordre de 351 000 m3 pour l'année 2011 entre le volume mis en distribution et le volume consommé. Ces pertes étaient de 325 000 m3 en 2009 et de 285 000 m3 en 2010.

## 2.3. Le rendement du réseau

De ces différents volumes découlent le rendement du réseau qui est un des indicateurs les plus suivis car il traduit l'état du réseau et l'efficacité du service de distribution. Concernant Bagnols sur Cèze, le rendement du réseau est repris dans le tableau et le graphique ci-dessous.

	2009	2010	2011
<b>Rendement du réseau de distribution (%)</b>	80,5	82,1	78,6



Malgré la mise en place d'une sectorisation sur le réseau et la réalisation de campagnes de recherche de fuites, le rendement du réseau de la commune a connu une baisse de 4,3% en 2011. Les raisons avancées par Véolia Eau et les pistes pouvant expliquer cette diminution sont les suivantes :

- Un nombre de fuites décelées et réparées en nette diminution entre 2010 et 2011 (c.f tableau ci-dessous)

	2010	2011	% (N/N-1)
<b>Nombre de fuites sur canalisation</b>	18	9	-50%
<b>Nombre de fuites sur branchement</b>	66	30	-54,5%
<b>Nombre de fuites sur compteur</b>	NC	12	-
<b>Nombre de fuites sur équipement</b>	0	0	0%
<b>Nombre de fuites sur autre support</b>	0	0	0%
<b>Nombre de fuites réparées</b>	84	51	-39,3%

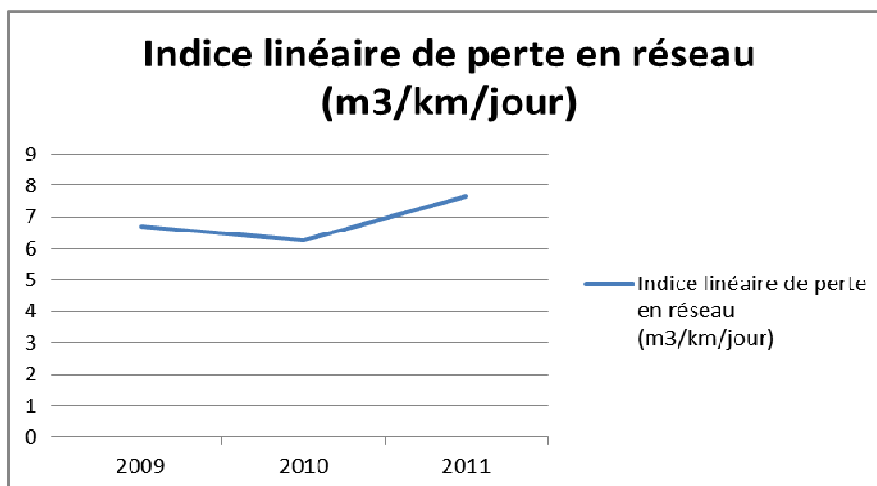
- Un important décalage dans la relève des abonnés (notamment les abonnés communaux)

#### **2.4. L'indice linéaire de pertes en réseau**

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé.

Concernant Bagnols sur Cèze, l'indice linéaire de pertes en réseau est repris dans le tableau et le graphique ci-après.

	2009	2010	2011
<b>Indice linéaire de perte en réseau (m3/km/jour)</b>	6,71	6,27	7,66



Cet indice, en lien direct avec le rendement du réseau présente la même dégradation significative de la fiabilité du réseau de distribution.

### **2.5. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux**

La valeur de cet indice est compris entre 0 et 100, avec au moins 20 points si il y a existence de plans de réseau et une mise à jour au moins annuelle de ces derniers.

En 2010, cet indice d'avancement de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux était de 47, il est en nette amélioration en 2011 avec un indice évalué à 58.

## **3. QUALITE DE L'EAU PRODUITE ET DISTRIBUEE**

### **3.1. La ressource**

Toutes les analyses effectuées par le contrôle sanitaire et le délégataire sur les critères microbiologiques et physicochimiques de la ressource ont été conformes au titre de l'année 2011.

### **3.2. L'eau produite et distribuée**

Les contrôles réglementaires sont réalisés par l'Agence Régionale de Santé, ils ont lieu une fois par semaine principalement sur le réseau de distribution. Les points de prélèvement changent régulièrement afin de couvrir l'ensemble du territoire communal. En parallèle le délégataire réalise des analyses d'autocontrôle.

Contrôles réglementaires ARS	Nbre analyses	Analyses conformes	% de conformité
Conformité microbiologique	52	51	98
Conformité physico-chimique	16	16	100

Concernant le taux de conformité physico-chimique, l'ensemble des 16 prélèvements effectués en 2011 ont été conformes soit 100%.



Concernant le taux de conformité microbiologique, 51 des 52 prélèvements ont été conformes soit 98,08%. En effet, en date du 01/09/2011, 2 entérocoques fécaux ont été détectés malgré la présence de 0,35mg/l de chlore, ce résultat incohérent a été infirmé par la contre-analyse conforme réalisée immédiatement après.

## **4. CONTROLES ET TRAVAUX REALISES EN 2011**

### **4.1. Les installations : forages et réservoirs**

Les installations électriques des sites de captages ont fait l'objet de contrôle par l'Apave en 2011. Les réservoirs ont été vidés et nettoyés.

Aucun renouvellement et aucun travaux ont été réalisés par le délégataire sur les installations en 2011.

### **4.2. Le réseau**

Le tableau ci-dessous présente le taux moyen de renouvellement des réseaux pour les années 2009 à 2011. Ce taux est calculé par un rapport entre la moyenne sur 5 ans du linéaire renouvelé (délégataire et collectivité) total rapporté à la longueur total du réseau.

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Taux moyen de renouvellement des réseaux (%)</b>	0,52	0,37	0,59
<b>Longueur renouvelée totale dans l'année (ml)</b>	780	500	1 400

Taux de renouvellement des réseau AEP en 2011 : 1825 ml / 134 000 ml : **1,36 %**

Les travaux réalisés par la collectivité en 2011 sont détaillés ci-dessous :

<b><u>Travaux courants d'entretien des réseaux :</u></b>	
Remplacement de canalisations, vannes, sondages, remplacement de poteaux et de bornes fontaines...	32 031 €
<b><u>Opérations dans le cadre de chantiers de voirie :</u></b>	
▶ Renforcement réseau AEP + amorces + branchements <b>Chemin du Petit Nice</b> 135 ml en Fonte Ø250	72 765 €
▶ Réhabilitation réseau AEP + amorces + branchements <b>rue de Lamargue</b> (entre N°22 et N°34) 190 ml en PVC Ø110	51 990 €
▶ Réhabilitation réseau AEP + amorces + branchements <b>boulevard Lacombe Tranche 3</b> - 60 ml en PVC Ø110	16 476 €
▶ Réhabilitation réseau AEP + amorces + branchements <b>Montée de France</b> 200 ml en fonte Ø100	75 721 €

<u>Opérations spécifiques :</u>	
▶ Réhabilitation réseau AEP + amorces + branchements <b>chemin Sainte Marie</b> 220 ml en PVC Ø110	35 717 €
▶ Renforcement réseau AEP + amorces + branchements <b>chemin de Saduran</b> 550 ml en PVC Ø125	97 700 €
▶ Réhabilitation réseau AEP + amorces + antennes + branchements <b>Place Léon Jouhaux/Rue des Peupliers/ Rue des Troènes</b> 335 ml en PVC Ø110	53 106 €
▶ Maillage AEP + amorces + baïonnette <b>rue de la Coronelle</b> 45 ml en PVC Ø110	9 918 €
▶ Extension réseau AEP + té-vanne + branchements + borne fontaine <b>Chemin de Bourdilhan / Stade du Bosquet</b> (140 ml en PVC Ø63)	26 553 €
▶ Maillage réseau AEP + amorces + branchements <b>rue des Sorbiers</b> 135 ml en PVC Ø110	35 747 €
▶ Mise en place de 5 stations de remplissage à usage agricole	85 980 €

### 4.3. Programme contractuel d'investissement

Le montant des investissements du délégataire au titre de l'année 2011 a été de 39 452,99 € correspondant à la fin des travaux sur les forages de la Croix de Fer, les travaux de sectorisation et enfin les travaux de sécurisation des abonnés sensibles.

A la fin de l'année 2011, le programme d'investissement, débuté en 2007, s'élève à 462 570,29 euros.

### 4.4. Les branchements

Des travaux de renouvellement sont effectués chaque année pour des raisons diverses : vétusté, plomb ou encore dans le cadre de chantier. Pour l'année 2011, le renouvellement des branchements se répartit de la manière suivante :

	<b>2011</b>
<b>Nombre de branchements</b>	6 034
<b>Dont branchement plomb</b>	57
<b>Branchements plomb supprimés dans l'année</b>	14
<b>Renouvellement branchements</b>	94*
<b>Dont branchements en DN 15</b>	76**
<b>Dont branchements DN 20</b>	13
<b>Dont branchements DN 40</b>	2
<b>Dont branchements &gt; DN 40</b>	3

\*42 par le délégataire et 52 par la Collectivité - \*\*dont les 14 branchements plomb

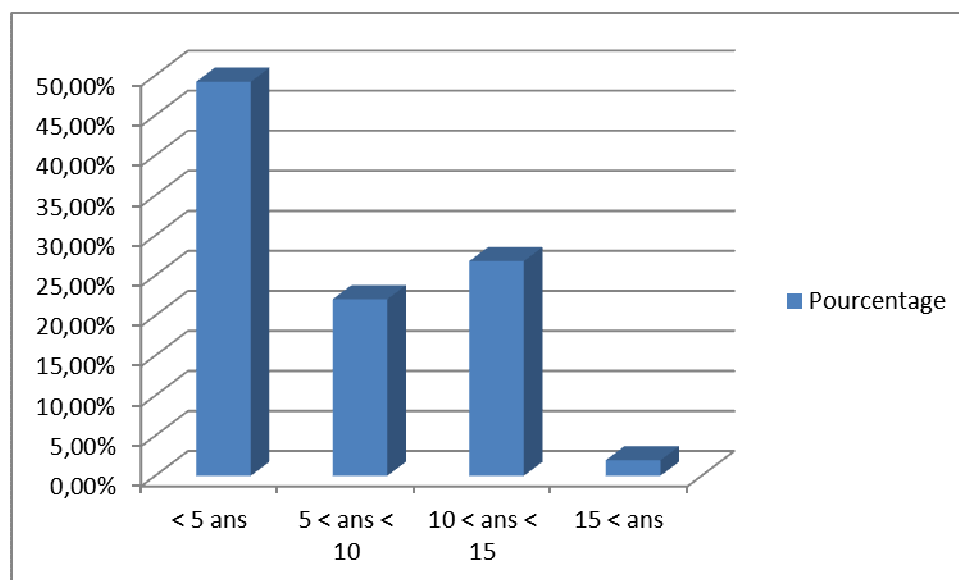
Par ailleurs, le délégataire a réalisé en 2011, 67 branchements neufs payés par les abonnés et supprimé 2 branchements.

#### **4.5. Les compteurs**

A la fin de l'année 2011, le nombre de compteurs d'un âge supérieur à 15 ans et nécessitant donc un remplacement est de 1,95% du parc compteur total.

<b>Renouvellement des compteurs</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Nombre de compteurs</b>	7 022	7 172	7 386
<b>Nombre de compteurs remplacés</b>	571	303	381
<b>Taux de compteurs remplacés</b>	8,1	4,2	5,2

L'ensemble des 7 386 compteurs recensés en 2011 se répartit de la manière suivante :



### **5. LES INDICATEURS « RELATION CLIENTELE »**

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>Nb total d'habitants desservis total</b>	19 083	19 023	18 979
<b>Nb total d'abonnés</b>	6 747	6 829	7 019
<b>Nb d'interventions avec déplacement chez le client</b>	5 398	3 700	2 914
<b>Nb annuel de demandes d'abonnement</b>	841	954	954
<b>Nb total de branchements ouverts</b>	-	954	954
<b>Nb total de branchements ouverts dans les délais</b>	-	954	954
<b>Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (pour 1 000 habitants)</b>	7,26	7,32	9,12
<b>Nb d'interruptions de service</b>	49	50	64
<b>Taux de réclamations (pour 1 000 habitants)</b>	-	0,15	0,57
<b>Taux d'impayés (en %)</b>	1,94	1,89	4

## **6. LE PRIX DE L'EAU**

### **6.1. Le mode de tarification**

Conformément à la loi sur l'eau, la commune a adopté une facturation binôme comprenant :

- Une part fixe ou abonnement,
- Une part variable proportionnelle aux volumes d'eau réellement consommés.

### **6.2. Détail des composantes de la facture d'eau**

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>Variation</b>
<b>PART DELEGATAIRE</b>			
Partie fixe (abonnement)	22,26	23,51	+ 5,62%
Partie proportionnelle	0,3848	0,3938	+ 2,33%
<b>PART COLLECTIVITE</b>			
Partie fixe (abonnement)	3,24	3,24	0%
Partie proportionnelle	0,2040	0,2040	0%
<b>REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU</b>			
Préservation de la ressource en eau	0,07	0,065	-7,14%
Lutte contre la pollution	0,21	0,22	+ 4,77%

Les prix dans le tableau ci-dessus sont exprimés en Euro HT pour les parts fixes et en Euro HT / m3 pour les parts variables proportionnelles.

### **6.3. Facture type 120 m3**

Le décret N° 95-635 du 06 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement précise dans son annexe 1, paragraphe 2 que la présentation d'une facture d'eau calculée au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de présentation du rapport et au 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédente doit être réalisée.

Pour ce faire, une facture de 120 m3 est prise comme point de référence permettant ainsi de réaliser des comparaisons. Elle représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 4 personnes.

Véolia-Eau		FACTURE TYPE			Au 1er Janvier 2012 BAGNOLS SUR CEZE		
	VOLUME en m3	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.	T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.	
<b>PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU</b>							
ABONNEMENT (PART FERMIER)		23.5100	23.5100	5.50%	1.29	24.80	
CONSOMMATION (PART FERMIER)	120	0.3938	47.256	5.50%	2.60	49.86	
ABONNEMENT (PART COMMUNALE)		3.2400	3.24	5.50%	0.18	3.42	
CONSOMMATION (PART COMMUNALE)	120	0.2040	24.48	5.50%	1.35	25.83	
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU (AGENCE DE L'EAU)	120	0.0650	7.80	5.50%	0.43	8.23	
<b>SOUS-TOTAL HT EAU</b>			<b>106.29</b>		<b>5.85</b>	<b>112.13</b>	
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>							
CONSOMMATION (PART COMMUNALE)	120	0.6118	73.42	7.00%	5.14	78.56	
CONSOMMATION (PART SABRE)	120	0.5400	64.80	0.00%	0.00	64.80	
CONSOMMATION (PART SAUR)	120	0.4092	49.10	7.00%	3.44	52.54	
<b>SOUS-TOTAL HT ASSAINISSEMENT</b>			<b>187.32</b>		<b>8.58</b>	<b>195.90</b>	
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>							
LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AGENCE DE L'EAU)	120	0.2200	26.40	5.50%	1.45	27.85	
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0.1500	18.00	7.00%	1.26	19.26	
<b>SOUS-TOTAL HT OP</b>			<b>44.40</b>		<b>2.71</b>	<b>47.11</b>	
<b>TOTAL</b>			<b>338.01</b>	5.50%	<b>17.13</b>	<b>355.14</b>	

Véolia-Eau		FACTURE TYPE			Au 1er Janvier 2011 BAGNOLS SUR CEZE		
	VOLUME en m3	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.	T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.	
<b>PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU</b>							
ABONNEMENT (PART FERMIER)		22.2600	21.6200	5.50%	1.19	22.81	
CONSOMMATION (PART FERMIER)	120	0.3848	46.176	5.50%	2.54	48.72	
ABONNEMENT (PART COMMUNALE)		3.2400	3.24	5.50%	0.18	3.42	
CONSOMMATION (PART COMMUNALE)	120	0.2040	24.48	5.50%	1.35	25.83	
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU (AGENCE DE L'EAU)	120	0.0700	8.40	5.50%	0.46	8.86	
<b>SOUS-TOTAL HT EAU</b>			<b>103.92</b>		<b>5.72</b>	<b>109.63</b>	
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>							
CONSOMMATION (PART COMMUNALE)	120	0.6118	73.42	5.50%	4.04	77.45	
CONSOMMATION (PART SABRE)	120	0.4800	57.60	0.00%	0.00	57.60	
CONSOMMATION (PART SAUR)	120	0.3785	45.42	5.50%	2.50	47.92	
<b>SOUS-TOTAL HT ASSAINISSEMENT</b>			<b>176.44</b>		<b>6.54</b>	<b>182.97</b>	
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>							
LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AGENCE DE L'EAU)	120	0.2100	25.20	5.50%	1.39	26.59	
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0.1500	18.00	5.50%	0.99	18.99	
<b>SOUS-TOTAL HT OP</b>			<b>43.20</b>		<b>2.38</b>	<b>45.58</b>	
<b>TOTAL</b>			<b>323.55</b>	5.50%	<b>14.63</b>	<b>338.18</b>	

Cette facture type permet d'estimer l'évolution du prix de l'eau (part eau potable et part assainissement) entre les deux derniers exercices. Ainsi, pour une consommation de 120 m3, le prix moyen au 1<sup>er</sup> janvier 2011 était de **2,82 €/m3** pour un prix moyen au 1<sup>er</sup> janvier 2012

qui est maintenant de **2,96 €/m<sup>3</sup>** soit une augmentation de + **5,01 %**. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation des parts délégataires et de la part SABRE. L'évolution du prix de l'eau depuis 1988 figure en annexe 2 du présent document.

#### **6.4. Les ventes ou achat d'eau en gros**

La commune de Bagnols sur Cèze peut alimenter de façon provisoire (tarissement ou pollution des captages habituels) les communes d'Orsan et de Saint Gervais. Les tableaux ci-dessous recensent le prix de cette vente en gros pour chacune des deux collectivités :

<b>SAINT GERVAIS</b>	
Part délégataire - Location Compteur	51,48 € HT
Part délégataire - Entretien compteur	38,04 € HT
Part délégataire - Consommation	
De 1 à 10 000 m <sup>3</sup> /an	0,3760 € HT/m <sup>3</sup>
De 10 001 à 20 000 m <sup>3</sup> /an	0,3008 € HT/m <sup>3</sup>
20 001 et plus m <sup>3</sup> /an	0,2257 € HT/m <sup>3</sup>
<b>ORSAN</b>	
Part délégataire - Location Compteur	24,56 € HT
Part délégataire - Entretien compteur	22,72 € HT
Part délégataire - Consommation	0,3797 € HT/m <sup>3</sup>

En 2011, aucune vente d'eau n'a été réalisée au profit d'Orsan et de Saint Gervais.

D'autre part, depuis la mise en service d'une interconnexion des réseaux Bagnolais et du SIAEP de la Basse Tave au niveau du chemin des Limites, la commune de Bagnols-sur-Cèze peut bénéficier d'une nouvelle source d'alimentation en cas de besoin ponctuel. Les tarifs fixés par convention sont les suivants :

	<b>De 0 à 1000m<sup>3</sup></b>	<b>Au delà de 1000m<sup>3</sup></b>
Part collectivité (SIAEP Basse Tave)	0,5440 € HT/m <sup>3</sup>	0,5440 € HT/m <sup>3</sup>
Part délégataire du SIAEP (Saur)	0,7625 € HT/m <sup>3</sup>	0,5447 € HT/m <sup>3</sup>

#### **6.5. Prestations aux abonnés**

Divers frais peuvent être facturés aux abonnés ; ils sont en partie répertoriés dans le tableau ci-dessous :

	<b>Euro HT</b>	<b>TVA</b>
<b>Frais d'accès au service</b>	47,19	5,5%
<b>Frais d'accès à l'individualisation (Loi SRU)</b>	14,44	7%
<b>Frais fermeture ou réouverture avec déplacement (demande client)</b>	66,62	7%
<b>Frais de rétablissement du service suite impayés</b>	56,07	7%

## **6.6. Accès à l'eau pour tous**

Afin d'assurer l'accès à l'eau pour tous, le délégataire propose des facilités de paiement : échéancier, mensualisation.... Ainsi en 2011, 316 échéanciers de paiement ont été ouverts.

Pour les foyers en grande difficulté financière, des abandons de créance peuvent être envisagés en partenariat avec les services sociaux de la collectivité et le Fond de Solidarité Logement départemental. Au titre de l'année 2011, le montant des abandons de créance et le total des aides accordés par Véolia Eau est de 7 euros.

## **7. LES INDICATEURS FINANCIERS**

### **7.1. Dépenses relevant d'une garantie pour continuité du service**

<b>NATURE DES BIENS</b>	<b>DEPENSES ANNEE 2011</b>
Branchements (hors plomb)	29 373,07 €
Accessoires hydrauliques	1 466,02 €
Compteurs	37 416,18 €
<b>TOTAL</b>	<b>68 255,27 €</b>

### **7.2. Etat de la dette - CARE**

L'état de la dette de la collectivité, le compte annuel et l'état détaillé des produits du délégataire sont annexés au présent rapport (annexe 3). Le compte annuel de résultat de l'exploitation relatif à un contrat de délégation de service public, établi sous la responsabilité de la société délégataire, regroupe l'ensemble des produits et des charges imputables à ce contrat.

Durée d'extinction de la dette : 17 ans soit jusqu'au 31/12/2028

## **8. PERSPECTIVES**

### **8.1. Travaux prévus sur l'exercice 2012 (budget communal)**

Travaux d'entretien du réseau AEP	30 000 €
Travaux d'extension du réseau AEP	30 000 €
<u>Travaux neufs</u>	
- Réhabilitation du réseau AEP – Boulevard Lacombe Tranche 4	20 000 €
- Réhabilitation du réseau AEP – Chemin Pignon	32 000 €
- Réhabilitation du réseau AEP – Impasse des Cerisiers	10 000 €
- Renforcement du réseau AEP existant – Rue du Caporal Gayte	56 000 €

- Réhabilitation du réseau AEP – Avenue Daudet face EPHAD	40 000 €
- Réhabilitation réseau AEP – Rue du Murel	10 000 €
- Création antenne AEP – Le Rivarol Avenue Salengro	15 000 €
- Bouclage AEP gros diamètre – Chemin Moulin de la Tour	35 000 €
- Reprise du réseau AEP sous chaussée – Rue des Aubépines	25 000 €

## **8.2. Travaux à envisager pour améliorer la qualité du service**

### *A COURT TERME*

- ▶ Actualisation du schéma directeur eau potable dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme,
- ▶ Travaux de sécurisation des accès aux réservoirs (clôtures) et des dispositifs de protection (garde corps, lignes de vie...),
- ▶ Mise en service des forages profonds de la Croix de Fer : ces deux forages doivent participer au renforcement et à la diversification des ressources en eau. La régularisation administrative doit être faite auprès de l'ARS,
- ▶ Travaux de maillage à envisager dans les rues André Thome et Plantevin afin de diminuer l'impact des coupures d'alimentation en eau,
- ▶ Le réseau AEP de la Montée des Oliviers est sous dimensionné et il n'existe pas de maillage entre les deux antennes. Un redimensionnement et un maillage sont à envisager,
- ▶ Rue Félix Germain, la conduite et les branchements en fer sont en mauvais état. Un renouvellement urgent de la conduite et des branchements est à prévoir.

### *A MOYEN TERME*

- ▶ Application des opérations de bouclage Sud et Est de la ville dans le cadre du schéma directeur eau potable,
- ▶ Entretien du génie civil des réservoirs (colmatage des fissures sur cuves à prévoir...),
- ▶ Renouvellement de la conduite de refoulement du Haut Service des Hamelines (fragile notamment dans sa partie basse).

## **8.3. Lutter contre les fuites des réseaux d'eau**

Des engagements de performance sont évoqués dans le cadre du Grenelle II et notamment dans le décret du 27 mars 2012 qui stipule que l'ensemble des collectivités devront faire un diagnostic de leur patrimoine d'ici fin 2013, puis élaborer un plan de résorption des fuites si le



rendement de réseau est inférieur à 85% en ville (65 à 80% en milieu rural). A défaut, la redevance d'eau payée à l'Agence de l'eau sera doublée dès 2014.

## **9. PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE**

### **9.1. Rappel**

L'arrêté du 2 mai 2007 ( annexe 4) relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement précisent une série d'indicateurs nécessaires à l'évaluation de la stratégie de développement durable des délégataires. Trois axes principaux sont examinés :

#### **► la qualité du service à l'utilisateur**

- Taux de réclamations,
- Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques,
- Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés.

#### **► la gestion financière et patrimoniale**

- Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable,
- Durée d'extinction de la dette de la collectivité,
- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable.

#### **► les performances environnementales du service**

- Rendement du réseau de distribution,
- Indice linéaire des volumes non comptés,
- Indice linéaire des pertes en réseaux,
- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau.

### **9.2. Contrat Bagnols sur Cèze**

<b>LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER</b>	
Taux de réclamations	0,57 (u/1000 abonnés)
Taux de conformité des prélèvements biologiques	98,1%
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	100%
Taux de respect du délai maximum d'ouverture des branchements	100%
<b>LA GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE</b>	
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,59%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	17 ans
Indice connaissance et gestion patrimoniale des réseaux AEP	58
<b>LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE</b>	
Rendement du réseau de distribution	78,6%
Indice linéaire des volumes non comptés	8,49 (m3/jour/km)
Indice linéaire des pertes en réseaux	7,66 (m3/jour/km)
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80